

DECISION N° DEC_053_2024

Marché de conception-réalisation, établissement des études et exécution des travaux pour la réalisation d'un parking silo au droit du parking Gare-Heyden à Sélestat

La Ville de Sélestat a décidé de lancer une consultation ayant pour objet la conception-réalisation, établissement des études et exécution des travaux pour la réalisation d'un parking silo au droit du parking Gare-Heyden à Sélestat.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux sont prévus au budget 2024-2025, sous le chapitre 23 – immobilisations en cours.

Imputation interne : 2315 – 82409 – opération : 20001-05.

L'opération est estimée à un coût total de 3 650 000 € HT. Elle se situe bien en deçà du seuil de 5 382 000,00 € HT au-delà duquel une procédure formelle de marché public est obligatoire. Par conséquent, la présente commande est passée selon la procédure adaptée restreinte, conformément aux articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° et R 2142-15 du Code la Commande Publique et dans le respect des règles de la commande publique.

A cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et a fait l'objet d'une parution sur le site Internet de la Ville, ainsi que sur le site de dématérialisation plateforme.alsacemarchespublics.eu, le 02 août 2023, la date limite de réception des candidatures étant fixée au 25 septembre 2023 à 12 h.

Par décision n°DEC_076_2023 du 25/10/2023 3 candidatures ont été retenues et invitées à présenter une offre avant le 22 janvier 2024, 12 heures :

Equipe n° 1 :

Entreprise DESIGN & BUILD – 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

Mandataire

Entreprise LAMA ARCHITECTES – 68100 MULHOUSE

Entreprise GABRIEL MILOCHAU – 67340 SPARSBACH

Entreprise GAGNE – 43009 LE PUY EN VELAY

Equipe n° 2 :

Entreprise NANCY CONSTRUCTION – 54180 HOUEMONT - **Mandataire**
Entreprise ABA WORKSHOP – 75019 PARIS
Entreprise SIB ETUDES – 67202 WOLFISHEIM

Equipe n° 3 :

Entreprise GAGNEPARK – 69007 LYON – **Mandataire**
Entreprise DEA ARCHITECTE – 68100 MULHOUSE
Entreprise KS CONSTRUCTION – 67802 BISCHEIM

Lors de l'audition du 22 mars 2024 et en application des critères de jugement des offres un groupement d'entreprise a été retenu afin de poursuivre les négociations, il s'agit du groupement DESIGN & BUILD de 44230 Saint-Sébastien-Sur-Loire.

Après examen et analyse de l'offre par le maître d'œuvre, la société CITIVIA, la Commission des Marchés, réunie à titre informel le 12 juillet 2024, a proposé de retenir l'offre répondant le mieux aux besoins exprimés par le maître d'ouvrage et présentée par:

Entreprise DESIGN & BUILD – 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
Mandataire
Entreprise LAMA ARCHITECTES – 68100 MULHOUSE
Entreprise GABRIEL MILOCHAU – 67340 SPARSBACH
Entreprise GAGNE – 43009 LE PUY EN VELAY

LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,

VU *le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,*

VU *le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° et R 2142-15 et suivants relatifs à la procédure adaptée restreinte,*

VU *la proposition formulée par la Commission des Marchés réunie à titre informel le 12 juillet 2024,*

En application De la *délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs*

avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant *que la mise en concurrence des entreprises a fait apparaître que l'offre susmentionnée est l'offre qui techniquement et économiquement répond aux besoins de la maîtrise d'ouvrage,*

Considérant *que l'entreprise répond en outre, parfaitement aux besoins définis par le cahier des charges,*

Décide *de retenir l'offre présentée par le groupement d'entreprise de DESIGN & BUILD (mandataire) – 8 avenue Jules Verne – 44230 Saint-Sébastien-Sur-Loire pour un montant HT de 3 600 000,00 €.*

Commande Publique et Assurances/Ines BERNAUD

Fait à Sélestat, le 19/07/2024

Le Maire :
Marcel BAUER